

LA GRANDE INTERVIEW

redaction@sonapresse.com

Honorine Félicité Nzet Biteghe : n'a rien demandé est une grossière

FEMME de loi mais aussi de foi, militante acharnée de la cause féminine, la sénatrice du Woleu-Ntem fait ici un décryptage sans langue de bois du projet de modification de certaines dispositions du Code civil gabonais en lien avec les droits de la femme qui provoque tant de remous dans l'opinion.

Propos recueillis par Prissilia M. MOUITY, Line R. ALOMO et Rudy A. HOMBENET Libreville/Gabon

L'Union : Madame la sénatrice, qu'est-ce qui va concrètement changer dans le Code civil gabonais une fois que tous ces projets de loi de lutte contre les violences faites aux femmes auront acquis un caractère exécutoire ?

Honorine Nzet Biteghe : Ce qui va changer c'est la reconnaissance de la personnalité de la femme et l'enrayement des discriminations flagrantes. Chacun a une valeur. Elle doit se refléter et mise en exergue. La femme doit savoir qu'elle n'est pas un martyr dans le foyer ou dans la nation. C'est une citoyenne à part entière.

À ce qu'il paraît, les femmes n'ont rien demandé, la société non plus. D'ailleurs personne ne se souvient de grandes marches féminines dans ce sens. Quelle est donc l'opportunité de toutes ces réformes ?

Dire que la femme n'a rien demandé, c'est une grossière hypocrisie. La dernière enquête montre qu'une femme sur deux a subi au moins une violence. Si les femmes n'ont rien demandé, que font-elles dans les associations de défense des droits humains ? Pourquoi les tribunaux sont remplis de demandes de pension alimentaire pour obliger les hommes à s'occuper de leurs propres enfants ? Pourquoi il y a tant de divorces ? Arrêtons cette hypocrisie contre nous-mêmes ! S'agissant des marches contre les violences, mon Dieu, il y en a eu dans ce pays contre les violences ! Et la dernière nous a conduits à aller déposer un mémorandum à l'Assemblée nationale entre les mains de Monsieur Faustin Boukoubi et la première dame du Gabon était à la tête de cette marche ! En reculant, pourquoi les femmes et les hommes avaient marché contre le projet de loi Nzouba sous la houlette de l'association des femmes juristes du Gabon ; projet qui ten-

ait à réduire la femme mariée au silence face aux frasques de son époux, pour ne citer que celles-ci et il y en a eu bien d'autres.

En tant que femme, comprenez-vous l'indignation de vos congénères à l'annonce de tant de changements futurs dans le corpus juridique ?

Je refuse l'indignation de mes congénères qui montent au créneau parce qu'elles refusent de comprendre qu'elles sont des moteurs, et non des martyrs. J'en suis triste parce qu'elles ne veulent pas se débarrasser du voile de la culture négative qui fait d'elles des éternelles mineures assistées, sous perfusion, en train de pleurnicher à longueur de journée alors que dorment en chacune d'elles des talents à mettre à la disposition de leurs foyers et leur Nation.

Des hommes avancent que la dot sera désormais versée par chacun des conjoints au nom de l'égalité. Faut-il craindre des changements profonds dans les ménages à moins d'une interprétation à l'emporte-pièce des modifications à venir ?

Dans une salle de classe il y a un enseignant qui donne une même leçon à 15 élèves aux mêmes heures et dans les mêmes conditions. Pourquoi il y a certains élèves qui vont avoir 18 sur 20 et d'autres 02 sur 20 ? C'est le niveau de compréhension qui diffère entre ces élèves. Ce sera la même chose pour cette réforme. Ceux et celles qui profiteront de la réforme pour faire du désordre, eh bien, ce désordre va les rattraper. La dot est une réalité de chez nous.

Quelle valeur donne-t-on à tout ce que les parents de la femme et la femme elle-même apportent dans le foyer ? Parfois c'est supérieur à ce que le mari a donné. Mais qui en parle ? Personne. Ça passe sous silence. Or, ce qui compte c'est ce que l'homme donne. Voyez vous-mêmes l'ampleur du diktat culturel négatif. Le projet n'a pas pour but de détruire la famille ou les foyers, mais le but c'est reconnaître ce que la femme est en réalité : le vis-à-vis de l'homme.

Que répondez-vous à une certaine opinion qui pense que ces innovations viennent bouleverser l'organisation interne des ménages ?

Pour moi, il n'y a aucun bouleversement de l'organisation des ménages, mais plutôt l'amélioration, la prise de conscience du rôle de chacun des époux.

En quoi la modification de la disposition qui conférerait jadis à l'homme tous les pouvoirs pourrait améliorer la gestion du ménage ?

Elle rejoint sensiblement votre question précédente. Lorsqu'on a trop de pouvoirs, on en abuse. Il y a des femmes à qui les maris ont interdit de travailler malgré leurs diplômes pas par amour, mais pour mieux les contrôler. Est-ce juste ? Un homme qui aime sa femme doit tout faire pour qu'elle soit à côté de lui comme une vraie partenaire et non un gros bébé ou un nain. C'est pour le bien du ménage. Chacun apporte quelque chose pour le bien de tous. Or, lorsque le complexe fait son entrée dans le foyer, c'est une catastrophe. Les époux ne sont pas des ennemis. On a l'impression que les hommes sont en guerre contre leurs épouses oubliant qu'ils ont des sœurs, des filles, des tantes. Il y a des comportements que les hommes n'acceptent pas quand il s'agit de leurs filles ou leurs sœurs, mais qu'ils exercent sur leurs épouses. C'est le fruit des plaques socio culturelles. Il faut s'en débarrasser lorsqu'elles sont négatives

L'homme ne sera plus le seul

chef de famille. La femme ne doit plus soumission à son conjoint. Ce sont là les modifications qui ont provoqué l'ire des internautes. Quelle est votre appréciation en tant que femme de foi et de loi ?

En tant que femme de foi et de loi, pour moi la soumission selon Dieu n'est pas celle que l'on interprète à tout vas parce que c'est le seul verset biblique que certains connaissent. La soumission est la contrepartie de l'amour. La réforme actuelle ne fait qu'amplifier ce que Dieu prescrit : celui qui a trouvé une femme a trouvé le bonheur... et les deux époux forment une même personne. Ou est alors le problème ? Ce n'est pas Dieu. Ce sont les commandements d'hommes qui ont permis la falsification de ce que Dieu veut du mariage. Pour moi, c'est l'équilibre au positif.

Les réformes promeuvent l'égalité entre les sexes. Pensez-vous qu'il soit possible de parler d'égalité dans un ménage ?

Dans un ménage, c'est une merveilleuse complémentarité entre époux que les juristes appellent égalité à mon sens. Savez-vous qu'il y a des femmes qui sont en réalité au-dessus de leurs époux en termes de gestion et de planification ? Une femme peut faire mille choses en même temps pour le bien du foyer. Le chômage par exemple entraîne certains hommes au suicide. Or, la femme trouvera toujours quelque chose à faire et à donner en temps de famine ou de détresse.

Parmi les réformes en cours, il y a l'interruption volontaire de grossesse. Comment selon vous cette disposition devrait-elle être encadrée ?

La loi elle-même donne les conditions dans lesquelles l'interruption de grossesse doit s'opérer parce que le législateur est conscient que l'avortement est dangereux lorsqu'il est mal pratiqué. Ce sont les cas d'inceste, de viol ou lorsque la santé de la mère ou l'enfant est en danger qu'on peut accepter l'avortement avant un certain nombre de semaines.



Photo : Frédéric Serge Long / L'Union

Honorine Nzet Biteghe : "Les tribunaux occuper de leurs propres enfants".

Vous qui militez pour les droits des femmes au Gabon, pouvez-vous avoir une idée des différents supplices que vivent les femmes au sein des cellules familiales qui justifient un renforcement des dispositifs de lutte ?

Il y a tellement de types de supplices que les femmes vivent dans les foyers qu'on ferait un livre. Entre autres, les coups, c'est-à-dire les violences physiques, sexuelles, psychologiques, morales, économiques, conjugales, des violences même issues de leurs propres enfants ; violences successorales, etc. Celles qui ont le courage de fuir viennent se réfugier dans nos associations.

À propos de la modification portant aggravation des peines en cas d'actes de torture, de barbarie ou de meurtre, pensez-vous

"Dire que la femme ère hypocrisie "



Bio express : une vie au service de son prochain



Photo: DR/L'Union

Honorine Nzet Biteghe lors de la remise de son trophée aux côtés de Sylvia Bongo Ondimba.

S.A.M.
Libreville/Gabon

SA nomination en février dernier, comme sénateur du Woleu-Ntem par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, peut être perçue comme une belle consécration ou simplement un admirable élément qu'il faut ajouter à une existence déjà très riche. Honorine Nzet Biteghe étant une dame aux mille vies et batailles. Mme Nzet Biteghe, après l'obtention d'un Bac A4 et de son diplôme de magistrat, commence sa carrière comme juge d'instruction à Libreville. En 1984, elle devient président du tribunal d'Oyem. De là, tout s'enchaîne. Au point qu'elle intègre, en mars 2012, le gouvernement mis en place par Raymond Ndong-Sima comme ministre de la Famille et des Affaires sociales. Mais, ce sont surtout ses activités dans la lutte pour la défense des droits de la femme et de la famille qui ont

le plus marqué l'opinion. Honorine Nzet Biteghe met en place, le 15 novembre 1999, l'ONG l'Observatoire national des droits de la femme et de la parité (ODEFPA). Il s'agit à la fois d'un lieu d'études et d'un organe de consultation pour la mise au point de nouveaux textes. Cette ONG parvient à ouvrir une clinique juridique pour les femmes victimes de violences afin d'aider à porter plainte et suivre les dossiers dans les tribunaux. Notamment dans les cas où les femmes se retrouvent esseulées et persécutées par leur belle-famille suite à un divorce, par exemple. Grâce à ce militantisme, l'ancien ministre de la Famille est devenu, le 17 avril 2019, la lauréate de la 1re édition du Prix Agathe-Okumba-d'Okwatsegue décerné par la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la famille. Un titre qui a sonné comme une récompense pour une vie consacrée à défendre autrui.

... sont remplis de demandes de pension alimentaire pour les enfants pour obliger les hommes à s'oc-

que cette disposition pourrait enrayer les violences conjugales? L'aggravation des peines vise la prévention, la persuasion. Il a pour but aussi de décourager les éventuels auteurs. Elle peut faire diminuer les violences conjugales. Le tout, c'est un problème de responsabilité personnelle et ensuite collective.
Quel accompagnement est prévu pour les victimes de violence ou de harcèlement une fois leurs bourreaux dénoncés? Ne doivent-elles pas craindre des représailles des auteurs de ces violences?
Il est prévu un centre de refuge des femmes violentées par l'État et il sera géré par le ministère en charge des Femmes. Il est en train d'être aménagé à Nzeng-Ayong. Les associations telles que l'Odefpa, "Cri

de femmes" et bien d'autres accompagnent également ces femmes en droit et sur le plan moral. L'État assure leur santé. S'agissant des représailles, les procureurs se chargeront des bourreaux. Il y a aussi l'accompagnement dans la prière sur le plan psychologique.
À propos du divorce par consentement mutuel, n'est-on pas parti pour des mariages et des séparations tous azimuts? Ne va-t-on pas tuer les familles au profit du confort égoïste des uns et des autres?
Si les époux ne veulent rester ensemble, il est mieux qu'ils se séparent pour éviter des drames. Le divorce par consentement mutuel permet aux époux de régler leur séparation à leur convenance. Je ne pense pas que cela va permettre des divorces fantaisistes. Le

mariage est sérieux et la séparation est un accident.
Dès l'annonce des futurs changements, les femmes ont été les premières à tirer à boulets rouges sur les réformes juridiques à venir. N'étaient-elles pas prêtes où est-ce une façon inconsciente de donner raison à ceux qui disent qu'elles n'ont rien demandé?
Ces femmes qui ont tiré à boulets rouges sur les réformes sont libres. Dans une lutte, tout le monde ne peut pas être du même avis. Elles oublient qu'elles ont des fillettes et des petites-filles. Ce qui se fait aujourd'hui c'est pour nos enfants afin qu'ils ne subissent pas de violences et qu'ils vivent dans une société plus juste où hommes et femmes vivent la main dans la main.